

Brenne //



SITE RAMSAR
NUMÉRO
518



Surface :
140 000 ha

Date d'inscription :
8 avril 1991

Coordonnées :
46° 43' N 01° 15' E

FRANCE

Résumé

Faiblement peuplé, le site de la Brenne se caractérise par une mosaïque de milieux naturels (landes, friches, bois, pelouses sèches, affleurements de grès, etc.) dominée par un éco-complexe prairie-étangs. En 2016 on y dénombre environ 3 000 étangs, soit plus de 7 000 ha d'eau, associés à des milieux humides variés : roselières, cariçaies, saulaies, gazons amphibiens, etc. Créés au Moyen Âge par l'Homme, les étangs sont toujours exploités pour le poisson. Ils hébergent une richesse et une diversité remarquable d'oiseaux, libellules, amphibiens et reptiles dont la cistude d'Europe est l'un des symboles.

Importance internationale

La richesse écologique de la Brenne est liée à l'ensemble des milieux naturels dont l'étang constitue le point d'orgue. On y rencontre 25 des 56 classes de végétation décrites en France métropolitaine en 1969. La Brenne abrite ainsi un ensemble remarquable de communautés végétales des milieux humides : habitats hydrophiles, végétations à héliophytes, groupements des rives exondées... Cette diversité liée aux milliers d'étangs et de mares permet à la Brenne d'être un site à fort enjeu naturaliste, notamment pour les plantes aquatiques et amphibiens avec la caldésie à feuilles de parnassie, l'avifaune nicheuse avec la guifette moustac, l'avifaune hivernante avec le fuligule milouin et la grue cendrée, et les reptiles avec la cistude d'Europe.

Localisation générale

La Brenne se situe au sud de la région Centre-Val de Loire, dans le département de l'Indre, entre Châteauroux et Poitiers. Le site Ramsar s'inscrit en totalité dans le Parc naturel régional de la Brenne.



La Brenne

Services rendus par les zones humides

Les étangs incarnent l'identité de la Brenne, ils sont le support de diverses activités. La principale est l'élevage de poissons d'eau douce : la Brenne est la deuxième région piscicole de France après la Dombes. Trois cents propriétaires produisent environ 800 tonnes de poissons par an : 60 % de carpe, 40 % de gardons, tanches et brochets. Les pisciculteurs rencontrent néanmoins des difficultés croissantes, liées notamment à la prédation du cormoran, et le nombre d'étangs pêchés diminue régulièrement. Conduite extensivement, la pisciculture est favorable à la biodiversité.

Les autres activités sont l'élevage bovin extensif sur des prairies plus ou moins humides, la chasse et, plus récemment, le tourisme de nature.

Facteurs défavorables

L'élevage bovin est en difficulté, avec une déprise des terres, alors que le maintien des milieux ouverts est un enjeu important pour la biodiversité et l'identité du territoire. Les pratiques piscicoles évoluent, avec une recherche d'augmentation du rendement sur certains étangs et un abandon de la pisciculture sur d'autres. Le foncier subit une augmentation des prix causée par la pression cynégétique avec souvent, au final, des prairies qui s'enrichissent. Enfin, les espèces exotiques envahissent les étangs : après le ragondin et le rat musqué qui dégradent la végétation, la jussie et, depuis 2007, l'écrevisse rouge de Louisiane colonisent de nombreux étangs ; cette dernière est probablement la menace la plus lourde qui pèse sur la biodiversité du site.

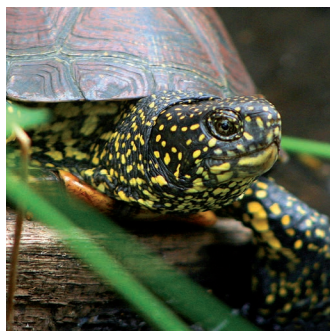


Quatre espèces représentatives du site



GUIFETTE MOUSTAC
(*Chlidonias hybrida*)

La guifette moustac est une espèce à faible effectif en France dont les étangs de Brenne accueillent près d'un quart des populations en période de reproduction (environ 1 000 couples). Nichant sur la végétation aquatique, cette espèce est un bon indicateur de la qualité écologique des étangs.



CISTUDE D'EUROPE
(*Emys orbicularis*)

Animal emblématique de la Brenne, la cistude d'Europe trouve ici un lieu de prédilection en limite nord de son aire de répartition. Plusieurs dizaines de milliers de tortues font ainsi de la Brenne une des premières régions françaises pour cette espèce inscrite à l'annexe II de la directive « Habitats ».



HÉRON POURPRÉ
(*Ardea purpurea*)

Le héron pourpré arrive en Brenne au printemps et repart en août ou septembre. L'effectif de ce héron sur le site est estimé entre 250 et 300 couples dont les colonies fréquentent aujourd'hui principalement les saulaies inondées en bordure d'étangs.



CALDÉSIE À F. DE PARNASSIE
(*Caldesia parnassifolia*)

La caldésie à feuilles de parnassie est une plante aquatique présente surtout dans les étangs dont le fonctionnement (vidange annuelle, assec) lui convient bien, notamment pour la dissémination des graines et de certains organes végétatifs. Les effectifs de la caldésie diminuent à l'échelle internationale et la Brenne reste une zone très importante pour l'espèce. Elle est aujourd'hui présente sur une trentaine d'étangs.



Gestion et conservation

Quelques exemples d'actions concernant le site :

- mise en œuvre de premières mesures aqua-environnementales (MAE Étang) permettant une exploitation adaptée des étangs en 2010-2015 ;
- création d'une brigade contre les espèces exotiques envahissantes par le PNR de la Brenne en 2009 avec comme activité principale le piégeage de l'écrevisse rouge de Louisiane ;
- restauration des végétations aquatiques : « opération nénuphar » avec la transplantation de nymphéa blanc à partir d'étangs de Grande Brenne vers des étangs qui n'en avaient plus ;
- animation de plusieurs générations de MAE depuis 1991 avec comme principal enjeu, le maintien des prairies naturelles ;
- labellisation « Qualinat » d'un réseau de 29 animateurs nature sensibilisés à la richesse et à la fragilité du patrimoine naturel de la Brenne ;
- signature en 2017 d'un contrat territorial avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région, l'État (DREAL) et une douzaine d'acteurs locaux, qui permet de renforcer la dynamique d'actions territoriales en faveur du bon état écologique des zones humides.



Biodiversité

La Brenne est particulièrement remarquable pour :

- ses oiseaux, avec 310 espèces dont 186 espèces protégées, la Brenne est un site important aussi bien pour la reproduction, que la migration ou l'hivernage ;
- ses amphibiens, avec 15 espèces, d'importantes populations de grenouilles vertes, de crapaud calamite et de pélodyte ponctué ;
- ses invertébrés, avec 2 000 espèces d'insectes identifiées, dont 150 remarquables, et un peuplement exceptionnel de libellules (62 espèces sur les 91 présentes en France) ;
- sa flore, avec plus de 1 500 espèces dont 275 remarquables comme la caldésie à feuilles de parnassie pour laquelle la Brenne constitue le plus important site français avec plus de 80 % des stations, l'isoète à feuilles ténues, endémique du Centre-Ouest de la France et l'isoète épineux, très rare.



La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.